

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 37548 du 5 juin 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général du commandement des écoles de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1406837S

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,  
Vu le code de la défense ;  
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;  
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;  
Vu la décision n° 85292 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325281S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1<sup>er</sup> juillet 2014 :

<b>Marchand, Franck</b>	Nigend : 160 466	Numéro de livret de solde : 5 315 930
<b>Stern, Jean-Marc</b>	Nigend : 113 031	Numéro de livret de solde : 5 174 966

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> juillet 2014 :

<b>Cornet, Patrick</b>	Nigend : 159 373	Numéro de livret de solde : 8 016 623
------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> juillet 2014 :

<b>Gadet, Benoît</b>	Nigend : 184 674	Numéro de livret de solde : 8 034 236
----------------------	------------------	---------------------------------------

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> juillet 2014 :

<b>Le Boucher D'Hérouville, Marion</b>	Nigend : 303 387	Numéro de livret de solde : 8 090 917
--	------------------	---------------------------------------

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 juin 2014.

*Le général de corps d'armée,  
commandant les écoles de la gendarmerie nationale,  
A. GIORGIS*